

Déclaration des Elus CGT au C.E. Lorraine du 26 juin 2014

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle appelée par la Confédération CGT contre le Pacte de Responsabilité, les élus CGT au C.E. Lorraine ne siégeront pas ce jour.

Nous dénonçons l'attitude du Président Hollande qui entend poursuivre ses réformes désastreuses pour le développement du pays et le vivre ensemble, malgré un désaveu cinglant lors des dernières élections.

Le gouvernement n'entend pas changer de cap : il s'entête dans ses politiques d'austérité en octroyant toujours plus de cadeaux aux grandes entreprises, sans contrepartie en matière d'emploi, d'augmentation des salaires, de lutte contre la précarité et le chômage, et en réduisant toujours plus les moyens de l'action publique.

Ces choix sont injustes. Ils sont mauvais socialement et inefficaces économiquement. Le ministère des finances vient de découvrir que le pacte de responsabilité, loin d'avoir un effet bénéfique sur la croissance, pourrait avoir un effet récessif sur l'activité économique (0,7 % de croissance en moins chaque année) et sur l'emploi (destruction de 250 000 emplois à l'horizon 2017, non compensée par l'éventuelle création de 190 000 emplois). Cette analyse est partagée par la rapporteuse du budget Valérie Rabault, dans son rapport pour l'Assemblée nationale.

Aux notions d'attractivité, de compétitivité et de concurrence, la CGT **répond par la solidarité, la coopération et le partage des richesses.** Rien ne peut, en effet, justifier l'aggravation des inégalités, la dégradation de nos conditions de vie et de travail, la remise en cause de nos droits et garanties collectives.

Le pays ne se reformera pas et l'Europe ne se construira pas contre le monde du travail, en exigeant toujours plus de sacrifices des populations et en privilégiant exclusivement la rémunération des grands groupes et de leurs actionnaires. C'est cela qui conduit à la récession, comme le dénoncent 82 organisations syndicales européennes en réclamant un véritable Plan d'investissement en Europe, créateur d'emplois et de richesses.

La CGT revendique au niveau interprofessionnel :

- **Une augmentation des salaires dans le privé et le public**, à commencer par celle du Smic, gelé depuis six ans, du point d'indice des fonctionnaires, et une hausse significative des pensions ;
- **Une politique d'embauches dans les entreprises et les services publics** répondant aux besoins et instaurant une réglementation de nature à dissuader les entreprises d'avoir recours aux contrats précaires ;
- **Une remise à plat de l'ensemble des aides publiques aux entreprises** en les conditionnant à l'investissement dans l'emploi, la recherche, l'innovation, les salaires et la formation.

La CGT revendique au sein de Pôle emploi :

- de vraies négociations sur la classification,
- des créations de postes gestion de droits,
- et avec l'intersyndicale la création d'équipes de conseillers « mobiles » pour palier aux absences de courte durée.

De plus, nous souhaitons que les rapports entre la direction régionale et les salariés de pôle emploi, par l'intermédiaire des instances représentatives du personnel et des salariés mandatés, soient teintés de respect mutuel, et menés en toute transparence. Dans cet état d'esprit, nous invitons les autres organisations syndicales à demander la tenue de rencontres multilatérales Direction/Organisation Syndicales.

Compte tenu de ces éléments, les élus CGT vous demandent le report au prochain C.E. des points suivants mis à l'ordre du jour :

- point 2
- question 3B et 3i
- question 6C.

Nous avons également demandé un état des lieux sur les implantations immobilières et frais afférents. Ce point n'ayant pas été retenu lors de la rédaction de l'ordre du jour, nous souhaitons le voir abordé au prochain C.E., et nous ne doutons pas que la comptabilité analytique facilitera l'extraction des données.